

Des plaines accessibles à tous grâce aux Communes

STAGES ET PLAINES

Caser les enfants tout l'été

Deux mois, trois enfants : France a résolu l'équation pour les occuper cet été. Selon la Ligue des familles, 8 parents sur 10 trouvent important de diminuer le coût des stages et des plaines. Certains contractent même un crédit pour les payer.

• Anne SANDRONT

Le casse-tête des vacances commence tôt pour une maman de trois enfants. « Je dois en premier essayer de m'arranger au boulot pour voir quand les collègues prennent congé », dit France. Cette année, elle a un mois d'affilée. Avant, et après, il y a des stages, et fin août, c'est le papa qui prend une semaine pour rester à la maison avec les trois petits.

Pendant que Jérôme, l'aîné, sera au camp louveteaux, les deux autres iront au stage de poney, le rêve d'Alexis (150 € la semaine). Mais comme Élisabeth n'a que 3 ans, elle ne pourra que participer à trois jours de stage (90 €). Après le poney, Alexis fera de la danse (100 €) et Élisabeth de la psychomotricité (81 €). « J'ai choisi ces stages parce qu'un copain d'Élisabeth y participe... c'est toujours plus facile quand il y a des enfants qu'ils connaissent. L'inconvénient, c'est que la garderie est payante », raconte la maman.

Les trois enfants participeront aussi aux plaines communales dans la région de Gembloux, à la carte. « J'ai vérifié par mail, on n'a pas besoin de réserver », dit France. Alexis préfère aller à Beuzet parce qu'il connaît plus d'enfants. » Donc en fonction des copains, des séjours chez les grands-mères et les parrains-marraines, le reste de l'été se passera dans les plaines de Beuzet et Lonzée, pour 6 € la jour-

née. « C'est moins cher, mais c'est plus de l'occupationnel qu'un vrai stage... Sauf le grand jeu du vendredi à Beuzet, et la sortie en train, pour aller à la piscine. »

UN CRÉDIT POUR PAYER LES ACTIVITÉS

France n'est pas la seule à jongler avec l'agenda des enfants en été. Dans une enquête réalisée par la Ligue des familles au printemps 2017, 73,7 % des parents interrogés déclaraient que leurs enfants ont fréquenté des activités, stages ou plaines durant les grandes vacances scolaires de l'année précédente. C'est davantage que lors de l'enquête 2012, où 60 % des parents se disaient concernés.

Dans la majorité des cas, ces activités durent 2 semaines (20,2 %), 3 semaines (16,9 %) ou 4 semaines (14,5 %). Mais il existe des enfants (6 %) qui vont jusqu'à passer 6 semaines ou plus au stage. Un quart des familles (25,8 %) débourse entre 100 et 200 € pour les stages, 30,4 % entre 200 et 500 €. Moins de 50 €, c'est le cas pour 7,8 % des parents, mais 10 % paient plus de 500 € et 4,1 % plus de 900 €.

Plus de 13 % des familles doivent solliciter une aide financière ou ouvrir un crédit pour couvrir les frais des activités pendant les grandes vacances. Plus de 45 % des parents déclarent avoir dû rogner sur certaines dépenses. ■

Combien ça coûte à la Commune ?

Combien coûte une plaine à une Commune ? Il y a autant de réponses que de villes. Voici le cas de Huy, qui finance une plaine urbaine et une rurale, et participe à certains stages.

Avec 21 301 habitants, la Ville de Huy alloue un budget annuel aux plaines de vacances de 40 000 €. « Pas seulement pour l'été, pour toutes les plaines de l'année », précise le service jeunesse. L'essentiel de la somme est alloué aux salaires : le budget de fonctionnement tourne autour de 15 000 €. « Le matériel est stocké, repris d'une plaine à l'autre », explique Mélanie Lemin. « Mais pour la plaine à

Sollière, il y a peu de matériel, ajoute Angélique Kohl, responsable de cette plaine. Là, on réalise des cabanes dans les bois, on se promène à vélo ou en skate... Les enfants utilisent leur propre matériel. »

Cela explique pourquoi la Ville de Huy organise deux plaines en même temps, sur deux sites différents : « Ce n'est pas le même public : à Huy, des gens de la ville et des environs. À Sollière, des enfants du village ou des fans de nature et de sport », disent les responsables. N'allez pas leur dire qu'une plaine, c'est une sorte de garderie à la journée. « Surtout pas : nous avons des animateurs chevronnés et des activités structurées, avec un projet pédagogique ! »

PAS DE BÉNÉFICE SUR LES PLAINES

L'enfant débourse 3 € par jour pour participer à la plaine de Huy, 30 € par semaine pour Sollière. À ce prix-là, il y a des listes d'attente, malgré les 250

places disponibles en juillet et les 100 du mois d'août.

On s'inscrit principalement en ligne. Mais pour les familles qui ne sont pas équipées, une inscription papier reste possible. Mais surtout, il faut y penser très tôt, et être attentif aux papiers d'informations glissés dans la mallette des écoliers hutois, car cela démarrait le 12 mars, cette année. « L'an dernier, c'était en avril, se souvient Mélanie Lemin, mais des parents se sont plaints et on a avancé la date. »

Revenons au coût. Avec un prix de 3 € la journée, la Ville de Huy ne fait pas de bénéfice, elle y va même de sa poche. D'autres Communes, comme Gembloux (voir ci-dessus), demandent le double, d'autres, comme Amay, tarifient également la journée à 3 €, mais offrent une soupe aux enfants.

Comme les Villes utilisent des infrastructures communales – souvent des écoles, parfois des clubs sportifs – ce

sont bel et bien les salaires qui font peser la balance. Certaines Communes allègent ce poids en choisissant des étudiants, comme Namur. La Ville de Huy a choisi de travailler avec des contrats article 17, qui permettent aux employeurs du secteur socioculturel d'être exonérés de l'ONSS.

LA COMMUNE PARTICIPE AUSSI

Sur le territoire d'une commune, les plaines communales ne sont pas le seul service d'accueil des enfants proposé aux familles. Il y a également des stages, organisés par des ASBL ou des organismes privés. Parmi les ASBL, certaines peuvent avoir un lien avec la Commune. À Huy, il y a par exemple des stages de la Maison de l'enfant, ASBL paracommunale d'accueil extrascolaire, qui se déroulent sur le site d'une autre école communale que la plaine des Petits Loups, et où les enfants partent parfois en excursion avec le car de la Ville de Huy. Même chose pour la Maison des jeunes et l'Atelier rock.

Mais ici, difficile de calculer à quelle hauteur la ville participe aux activités d'été, car les subsides qu'elle alloue à l'ASBL ne sont pas assortis d'une obligation d'organiser un stage. C'est la même chose pour les clubs de sport : le hockey et le rugby accueillent les enfants en juillet et en août, mais l'intervention de la Commune – infrastructures, car, barrières ou autres – reste difficilement chiffrable. ■ A.S.

VITE DIT

La cure de plein air

Avant d'utiliser le mot « plaine », on parlait de cure de plein air. « *Après la Seconde Guerre mondiale, le but était d'organiser des cures de plein air, surtout pour reconstruire la santé de l'enfant. On lui offrait une infrastructure, de bonnes conditions d'hygiène et l'occasion de profiter du bon air de la campagne* », explique Isabelle Van Varembergh à l'ONE.

C'est ainsi que, jusqu'il y a une trentaine d'années, à la cure, l'enfant recevait forcément un repas complet. « *Cette obligation de repas a été supprimée en 1986* », poursuit M^{me} Van Varembergh. Mais dans certaines communes, l'enfant reçoit encore un bol de soupe.

LES ACTEURS

À la plaine depuis ses 2 ans et demi

Léna aura été à la plaine des Petits Loups, à Huy, depuis sa 1^{re} année d'école, jusqu'à la 5^e primaire. Cette année, elle part en famille durant la même période que la plaine. Les petites sœurs et le petit frère iront peut-être l'an prochain... Mais Léna aura passé l'âge. « *Je les ai inscrits dès qu'ils avaient deux ans et demi* », reconnaît Séverine, sa maman. Pourquoi la plaine ? « *À cause du coût démocratique, bien sûr, reconnaît cette maman de six enfants. Mais ce n'est pas le seul critère : ils sont bien encadrés, et font de chouettes activités. Et en*

plus, ça se passe dans l'école des enfants, c'est plus facile pour eux. » « *Moi, ce que j'ai préféré, raconte Léna, ce sont les activités sportives.* » Même si sur les trois

semaines de plaine, elle en passait généralement aussi une dans le groupe « créativité ». « *Comme c'était dans l'école, on connaît souvent d'autres enfants... Mais on rencontre aussi de nouvelles personnes : ma cousine Océane a fait la connaissance de Maëlle, qui est à l'école avec moi, et elles sont restées en contact par Facebook.* »

Animatrice brevetée l'an prochain

Charline a 20 ans, elle s'apprête à entamer sa 2^e année comme animatrice à la plaine de Namur. Les trois semaines de plaine de cet été 2018 compléteront son stage, et l'an prochain, elle sera animatrice brevetée. Cela lui permettra de gagner un peu plus d'argent l'été prochain... car le salaire de l'étudiant jobiste se calcule en fonction de sa formation. « *L'an*

dernier, je gagnais 7,30 € de l'heure... autour de 800 €, pour trois semaines, c'est pas mal ! » Travailler avec des enfants - de 9 à 12 ans l'an dernier - a bien plu à la jeune femme, si bien qu'elle a entamé des études d'institutrice maternelle l'an dernier. Elle s'est réorientée vers l'informatique, mais les petits continuent à la passionner :

« *Cette année, je me suis inscrite pour animer des enfants de 3 et 4 ans. On a un thème pour la semaine, par exemple le casino, et on oriente les bricolages en fonction : fabriquer des pions, des jeux de cartes. Et entre les bricolages, on fait quelques jeux à l'extérieur.* »

« J'ai trouvé ma vocation »

Christelle se lève tous les jours à 5 h 15. Elle est accueillante à l'école communale de Coutisse et doit être aux côtés des enfants de 7 h à 8 h 15, avec son binôme, Vinciane. Puis elle reprend à 15 h 40 pour la garderie. Au mois d'août, l'horaire se normalise. Christelle travaille six heures par jour et des semaines complètes avec les enfants, et elle adore ça. « *Ce ne sont pas les*

mêmes enfants que pendant l'année, mais nous avons le temps de faire connaissance et de former une équipe. » Elle mélange les

enfants de 3 à 12 ans, créant des duos petit-grand, qui fonctionnent bien. Des jeux, elle en organise déjà le mercredi après-midi, et même parfois lors des garderies : « *Quand des enfants s'ennuient, on joue à*

l'araignée. Et en me voyant courir, ils sont nombreux à vouloir participer. » Mais en été, Christelle pousse l'imaginaire plus loin : le thème Disney, les fées, et même Charles Martel. « *On commence par une histoire et les enfants sont curieux de ce qui va suivre.* » Elle y trouve autant de plaisir qu'eux.

PLAINE À L'ÉTRANGER

Dix jours dans la Drôme pour 240 €

En 2003, la commune d'Étalle a fait l'acquisition d'un site dans la Drôme pour y envoyer les enfants en vacances.

Les ouvriers communaux lui ont redonné vie.

● **Pierre SAUTÉ**

Clérierx est une commune française située dans le département de la Drôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est là que la Commune d'Étalle, en province de Luxembourg, a acquis en 2003 un ancien réfectoire d'usine qu'elle a transformé en un camp de vacances pour ses enfants de 7 à 13 ans. Les jeunes s'y rendent en deux groupes différents durant les congés scolaires estivaux (juillet et août). Le bâtiment réaffecté a été baptisé « Le Club ».

C'est l'ancien bourgmestre d'Étalle, Guy Charlier, qui a eu l'idée de ce projet. Il s'est adressé dans les années 2000 à différents maires français du sud de l'Hexagone en vue d'acheter un site pour y accueillir ses têtes blondes. Jean-Pierre Viret, maire de Clérierx, a répondu positivement à Guy Charlier. Le but était d'offrir des vacances aux enfants d'Étalle, sans laisser pour compte les défavorisés.

Au départ de la commune luxembourgeoise, des camps de vacances étaient déjà organisés à Clérierx depuis 1986.

Les jeunes logeaient sous tente pour la plupart et bénéficiaient de la mini-salle de sport et de la salle des fêtes pour l'intendance et les activités diverses.

UN INVESTISSEMENT COMMUNAL

La Commune d'Étalle a acheté ce bien pour un montant d'environ 60 000 € et, avec

l'aide des ouvriers communaux, ce lieu obsolète a été transformé en « paradis vacancier ». D'un réfectoire d'usine à l'abandon, ils en ont fait un bijou à destination de camps de vacances. Aujourd'hui, il est accessible à toutes les associations locales et à des groupes qui souhaitent passer quelques jours dans le sud de la France. Sans chauffage, il est fermé en hiver.

« Le Club » peut accueillir une quarantaine de personnes. Il est doté d'un dortoir dont les lits ont été fabriqués par le personnel communal, d'une cuisine adaptée, réfectoire, salle de séjour, piscine extérieure... Tous les frais d'entretien sont pris en charge par la Commune d'Étalle, mais certains sont partagés avec l'ASBL qui gère le bien.

UN SÉJOUR POUR TOUTES LES BOURSES

Les enfants et adolescents d'Étalle bénéficient de deux périodes de 10 jours à Clérierx. Ils sont encadrés par des animateur (trice)s sous la houlette d'Annick et Marc, les deux responsables. Durant leur séjour, ils profitent, entre autres, de la piscine municipale de La Roche de Glun (plus grande que celle du « Club ») et d'autres attractions dans la région française. La Commune assure financièrement les déplacements aller/retour en car pour un montant de 6 000 €. Pour 10 jours « all in », chaque enfant paie 240 €, voyage compris. ■

LE CONTRE-EXEMPLE

Pas de plaine à Court-Saint-Étienne

Les dernières plaines à Court-Saint-Étienne ? « Cela remonte aux années 70, 80, dit le bourgmestre, Michaël Goblet d'Alviella. Après, on n'a plus organisé de plaine. » Les enfants de la commune ne sont pas pour autant livrés à leur sort : Court-Saint-Étienne a un accord avec la commune voisine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. « On finance en fonction du nombre de Stéphanois qui s'y rendent. »

Pour l'été 2017, cela représente une facture, délivrée par la Ville d'Ottignies-LLN à celle de Court-Saint-Étienne, de 4 475 €, pour 98 enfants. Certains n'ont

participé que quelques jours, d'autres une grande partie de l'été. Et parmi eux, on retrouve plusieurs fratries : deux à quatre enfants d'une même famille, qui ont profité de l'accueil ottintois.

PAS DE DEMANDE

Alors qu'il définit Court-Saint-Étienne comme une commune jeune, où il y a beaucoup d'écoles, il n'y a selon le bourgmestre

pas de demande pour une plaine. La proximité du centre Adeps à Louvain-la-Neuve ? « Peut-être, répond le bourgmestre.

On a aussi plusieurs unités scouts ici. Elles ont vraiment beaucoup de succès. »

Et s'il ne prend pas en charge les plus petits, Michaël Goblet d'Alviella se soucie du sort des ados en été. « Nous organisons l'opération Été solidaire, en collaboration avec le CPAS. Cela consiste à occuper les jeunes de 15 à 21 ans avec des activités de valorisation : nettoyage de la voirie, peinture de locaux, contre une rémunération. » D'autres Communes de Wallonie ont choisi de s'occuper aussi bien des enfants et des ados. Même s'il n'y a pas de demande... ■ A.S.

MONEY MONEY

L'ONE subsidie aussi

La répartition entre privé et public des subventions octroyées par l'ONE varie selon les types de centres de vacances. Pour les camps - qui représentent 19,2 % du budget global attribué aux centres de vacances - 100 % des subventions sont octroyées au secteur privé. Pour les séjours (99 % du budget global), 99 % des subventions vont au privé ; et pour les plaines (70,1 % du budget), les subventions sont réparties de façon presque équitable entre les deux secteurs.

Les subventions octroyées aux organisateurs de plaines sont réparties de la façon suivante : 1 404 381 € pour les

administrations communales et 78 557 € pour les CPAS.

Les déductions

Les stages reconnus par l'ONE sont déductibles fiscalement, à hauteur de 11,20 € par jour et par enfant à charge de moins de 12 ans. La plupart des mutuelles offrent également un remboursement forfaitaire.

Gratuit ?

Même si elles sont moins chères qu'un stage privé, les plaines peuvent alourdir fortement le budget. Mais pour les familles émergeant au CPAS, il est possible que les Communes prennent la totalité de la plaine en charge, comme c'est le cas pour les repas chauds. La Ville pourra aussi demander une intervention majorée à l'ONE.